



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/LL/RL/2026-092

Décision portant délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Monsieur Sliman ZERAR, Acheteur au sein du Pôle Investissements, Logistique, Achats et Transition Ecologique, est habilité à signer les bons de commande d'un montant maximum de 25 000 € HT de la Direction des Achats.

Article 2 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 9 avril 2026

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

toute correspondance
doit être adressée
personnellement à :

Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims

5, Rue Cognacq-Jay
1002 Reims Cedex

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/LL/RL/2026-092 le 10 Avril 2026

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Sliman ZERAR	Attaché d'administration Hospitalière	SZ	